

ON SURVEILLE POUR VOUS

Bulletin d'information lanauchois

Février 2015 | NUMÉRO 34

Déficience langagière chez les enfants... parlons-en

Déficience langagière

Les experts s'entendent pour dire que les troubles du langage sont issus d'un trouble neurologique du développement chez l'enfant.

Pour le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) d'où proviennent les données de ce bulletin, un élève ayant une déficience langagière est celui dont le fonctionnement, évalué par un orthophoniste faisant partie d'une équipe multidisciplinaire, (...) permet de conclure à une confirmation clinique d'une dysphasie sévère, à un trouble primaire sévère du langage, à un trouble mixte sévère du langage ou à une dyspraxie verbale sévère (MELS, 2007).

Toutefois, ces critères spécifiques au MELS ne prennent pas en compte tous les enfants qui pourraient être atteints à des degrés divers de troubles du langage.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la déficience langagière ne se résume pas à un retard de langage, à des problèmes d'élocution ou encore à de la difficulté à s'exprimer par la parole. Elle limite, de façon importante, la socialisation, les interactions verbales et les apprentissages scolaires (MELS, 2007).

Au plan scolaire, les principales conséquences de la déficience langagière chez les jeunes enfants s'apparentent à des difficultés marquées en lecture et dans leur cheminement scolaire.

Selon la définition du MELS, les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) se répartissent en deux grandes catégories, soit :

- * les élèves handicapés (EH);
- * les élèves ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage avec plan d'intervention (EDAA).

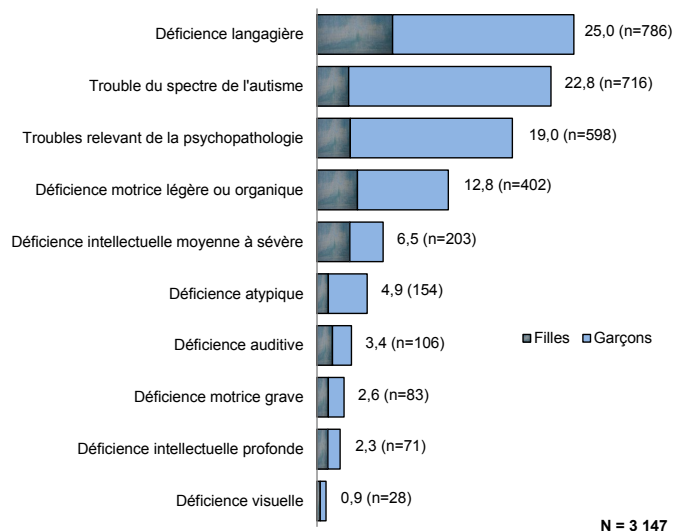
L'élève atteint de déficience langagière est considéré comme un élève handicapé (EH) et pourrait nécessiter des services spécialisés d'adaptation ou de réadaptation tout au long de son parcours scolaire.

Situation dans Lanaudière

Le nombre d'EHDAA lanauchois âgés de 4 à 21 ans et fréquentant le réseau scolaire en formation générale des jeunes (FGJ), qu'il soit public ou privé, ne cesse d'augmenter. Entre les années scolaires de 2008-2009 et 2012-2013, ce nombre est passé de 10 662 à 12 475, soit une hausse de 17 %.

En 2012-2013, 3 147 élèves sont des EH. De ce nombre, 25 % ont une déficience langagière, ce qui en fait le handicap le plus fréquent. Entre 2008-2009 et 2012-2013, le nombre d'élèves atteints de déficience langagière est passé de 667 à 786, soit une augmentation de 18 %.

Élèves handicapés selon le type de handicap et le sexe, Lanaudière, année scolaire 2012-2013 (% et nombre)



Source : MELS, Portail informationnel, Système Charlemagne, DSID, données au 2014-01-23.

Selon le sexe

En 2012-2013, 70 % des élèves lanaudois ayant une déficience langagière se retrouvent chez les garçons (554 garçons pour 232 filles).

Ce handicap arrive au premier rang chez les filles avec 28 % et au second rang chez les garçons avec 24 %. Dans ce dernier cas, la déficience langagière est devancée par le trouble du spectre de l'autisme (27 %).

Selon le territoire de RLS²

En 2012-2013, le nombre d'élèves lanaudois avec une déficience langagière est plus élevé dans le Sud (n=492) que dans le Nord (n=294) du territoire. Cependant la répartition par groupe d'âge est sensiblement la même.

Quant à la prévalence³ de la déficience langagière, elle est semblable entre le Nord et le Sud du territoire (respectivement 12,2 pour 1 000 enfants contre 12,5).

² La région de Lanaudière comprend deux réseaux locaux de services (RLS). Celui de Lanaudière-Nord couvre les territoires des MRC de D'Autray, Joliette, Matawinie et Montcalm, alors que celui de Lanaudière-Sud englobe les territoires des MRC de L'Assomption et des Moulins.

³ Nombre d'élèves atteints de déficience langagière x 1 000
Nombre total d'élèves inscrits en FGJ

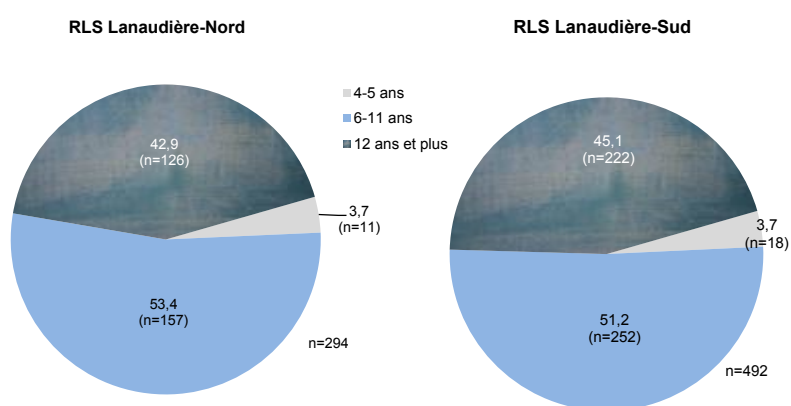
Selon l'âge

Plus la déficience langagière est identifiée tôt, meilleures sont les chances de l'enfant de recevoir des services adaptés à sa situation à l'école.

Selon les données lanaudoises fournies par le MELs, en 2012-2013, parmi l'ensemble des élèves de 4 à 21 ans atteints de déficience langagière, près de 10 % de ceux-ci sont âgés de 6 ans et moins.



Répartition des élèves atteints de déficience langagière selon le groupe d'âge, RLS, année scolaire 2012-2013 (% et nombre)



Source : MELs, Portail informationnel Système Charlemagne, DSID, données au 2014-01-23.

Conclusion

Les premières années de vie sont cruciales pour le développement de l'enfant. Les habiletés développées durant la petite enfance vont lui permettre d'entreprendre son parcours scolaire avec confiance et de saisir des opportunités qui s'offriront à lui durant sa scolarisation. Les élèves ayant une déficience langagière présentent des difficultés importantes qui peuvent compromettre leurs capacités de compréhension, de socialisation, d'interactions sociales et de réussite scolaire. Comme la déficience langagière peut revêtir plusieurs aspects, il est important d'identifier le plus tôt possible un enfant qui présente certains signes d'incapacités langagières.

Si la plupart des enfants commencent leur parcours scolaire en santé en bénéficiant pleinement de ce que l'école peut offrir, pour d'autres, l'entrée dans le monde scolaire se fait plus difficilement. Le soutien de ces enfants et de leur famille est essentiel pour favoriser le développement de leur plein potentiel.

Les quelques données de ce bulletin sont présentées afin d'inciter les divers acteurs de la région à poursuivre leurs réflexions afin de mieux répondre aux besoins de l'enfant, et ce, aussi bien en amont qu'en aval de son entrée à l'école.

Référence bibliographique :

MELs. *L'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).* Québec, MELs, 2007.

Rédaction : Josée Payette, Louise Lemire et Élisabeth Cadieux
Collaboration : Louise Desjardins, DSP-ASSL
Sylvie Côté et Véronique Ratelle, CRDP Le Bouclier
Danielle Joly, DSS-ASSL
Caroline Major, MELs
Sous la coordination de : Élisabeth Cadieux
Conception graphique : Josée Payette
Mise en page : Micheline Clermont

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Premier trimestre 2015
ISSN : 1925-783X (PDF)
1925-7848 (en ligne)

Agence de la santé
et des services sociaux
de Lanaudière
Québec